

ENQUETER EN TERRAINS DIFFICILES  
OBJETS TABOUS, LIEUX DANGEREUX, SUJETS SENSIBLES  
Proposé par Sylvie Ayimpam, Magali Chelpi-Den Hamer, Jacky Bouju  
IMAF UMR 8171 Aix-Marseille Université

Toutes les disciplines des sciences sociales recourant à l'enquête sont aujourd'hui particulièrement sensibles aux problèmes épistémologiques et méthodologiques que pose l'enquête en terrains difficiles. La question a déjà été explorée (Bouillon, Frésia & Tallio, 2006 ; Sriram, King, Merus, Martin-Ortega & Herman, 2009). Cependant, beaucoup reste à dire sur les conséquences de ces difficultés : que ce soit sur l'enquête elle-même, sur le statut des données recueillies ou sur les défis éthiques que soulèvent la violence et l'insécurité de l'enquêteur et de ses informateurs. Les raisons de cette insuffisance tiennent peut-être à l'éclatement des lieux traversés par des rapports de violence, à la multiplicité des normes et des activités concernées, à l'absence de correspondance entre les temporalités vécues par les différents acteurs ou encore à l'hétérogénéité des corpus de données, ou à toutes ces raisons à la fois. Nous souhaiterions donc, dans ce dossier, confronter les réflexions des chercheurs sur quelques-uns des principaux défis qui se posent à l'enquête en 'terrains difficiles', c'est-à-dire sur des objets tabous ou des sujets sensibles, en situation de violence, dans des contextes de 'pré-conflit' ou de 'post-conflit' ou encore en situation de vulnérabilité, dans des contextes d'urgence ou de catastrophe naturelle, etc. Quelques grands thèmes seront abordés :

**Les difficultés d'accès au terrain.** Une difficulté commune à tous les terrains difficiles concerne l'accès. L'accès au terrain lui-même, mais aussi l'accès aux acteurs et aux populations affectées par ces conflits ou catastrophes humanitaires et enfin l'accès aux sources d'informations fiables. En effet, dans différents contextes, certains acteurs peuvent se retrouver à la limite de la légalité, voire devenir clandestins. Par ailleurs, certains terrains sont soumis à de tels contrôles institutionnels que, parfois, les lieux d'observations peuvent devenir inaccessibles. Le fait d'enquêter dans des lieux d'enquête très tendus politiquement et très polarisés, et où l'on peut vite basculer dans une situation marquée de violence politique, pointe également de nombreux dilemmes.

**Sujets sensibles, objets tabous.** Un terrain peut aussi être difficile, non à cause des problèmes d'accès mais à cause des interdits qui entourent son objet ou du caractère sensible de son sujet. Objets tabous (tout ce qui touche à l'intimité comme le viol, la souffrance, l'avortement ou aux abus de pouvoir, etc.) et sujets sensibles (l'implication ou la victimisation de certains sujets tels les criminels de guerre, les victimes ou auteurs de génocides, les personnes ayant été exposées à la violence, les accusés en sorcellerie, etc.) interrogent les conditions de possibilité d'une observation qualitative prolongée et rigoureuse.

**L'enquête à distance et ses problèmes épistémologiques.** Les difficultés de retour sur des terrains classés « dangereux » associées à la question du coût des missions et aux possibilités nouvelles des technologies de l'information et de la communication ont fortement contribué au développement du suivi à distance des enquêtes. Or, cette méthode pose un nombre de questions méthodologiques et éthiques : comment baliser un tel partenariat ? Jusqu'où peut aller le chercheur dans la manipulation des données d'un tiers ? Comment valoriser ce travail collectif à sa juste valeur, sans frustrer le travail de collecte ni sous-valoriser l'analyse ? Quelle valeur accorder à des données d'entretien ou des témoignages collectés par téléphone ou par courrier électronique, à des observations effectuées via internet, ou à des opinions récoltées via les réseaux sociaux numériques ? Si cette piste de réflexion est quasiment vierge, elle mérite qu'on l'approfondisse, tant dans un souci de qualité d'information que de qualité d'analyse et d'éthique des rapports Nord-Sud.

**La question de la sécurité.** Enquêter en terrain difficile soulève d'inévitables problèmes éthiques, pratiques et sociaux qui ont des conséquences méthodologiques et épistémologiques directes sur la recherche. Ainsi, les situations de « ni paix, ni guerre », de plus en plus en plus fréquentes dans le Sud, soulèvent nombre de questions éthiques, dont celle cruciale de la protection des informateurs et du chercheur lui-même qui

n'est pas aussi simple à régler. Comment éviter de surévaluer ou de sous-évaluer l'impact sécuritaire de la recherche dans la vie quotidienne des enquêtés ?

**La question de l'objectivité et la fiabilité des données.** Que l'enquête se fasse sur un terrain « dangereux » ou à distance, elle pose de multiples questions d'objectivité et de fiabilité des données. Nous souhaiterions ainsi réfléchir aux conditions d'objectivation scientifique que permet, ou non, une méthodologie nécessairement bricolée. En effet, la situation d'enquête en terrain difficile est non seulement propice à l'expression de subjectivités multiples mais surtout à des discours intentionnellement orientés. Comment, sur des terrains d'enquêtes marginaux, conflictuels, à forts enjeux sociaux, idéologiques et politiques, où les chercheurs doivent composer avec d'autres acteurs (ONGs locales, agences internationales, travailleurs sociaux, journalistes), l'ethnographie peut-elle demeurer un référentiel commun (à la fois inductif, émique et holiste) qui organise et donne du sens à des réalités contestées? Dans les situations de travail avec des individus ou des groupes en souffrance, l'émotion que ces derniers suscitent chez le chercheur est indissociable du sentiment de malaise voire d'illégitimité que le chercheur ne peut s'empêcher de ressentir dans le fait d'être en bonne santé et en sécurité en temps de malheur. Comment affronter le malaise diffus, quand on enquête avec les victimes sur les circonstances d'une agression physique violente ou avec les réfugiés d'une catastrophe naturelle ou d'une zone de guerre ? Cette question n'est pas nouvelle, mais elle reste d'actualité et exige d'être réinterrogée. Que dire aussi des problèmes d'objectivité, de déontologie, de neutralité axiologique que posent au chercheur des individus ou des groupes violents ayant pratiqué des exactions : bandes armées, militaires, bourreaux, enfants soldats, civils acteurs de violence collective en cas de « justice populaire », etc. ?

Cet appel s'adresse à toutes les disciplines des sciences sociales ancrées dans une approche empirique de l'enquête. Les propositions attendues devront se positionner de manière critique autour des enjeux méthodologiques et éthiques qui naissent des situations d'enquête en terrains difficiles, instables, violents ou dangereux, quelles que soient les régions du monde.

**Les propositions d'article, en anglais ou en français (un titre et un résumé de 400 mots), sont à envoyer avant le 4 mai 2014 au secrétariat et un éditeur de la revue ([civilisations@ulb.ac.be](mailto:civilisations@ulb.ac.be) / [natacha.belang@ulb.ac.be](mailto:natacha.belang@ulb.ac.be)) ainsi qu'aux coordinateurs du dossier, Jacky Bouju ([bouju@msh.univ-aix.fr](mailto:bouju@msh.univ-aix.fr)) et Pierre Petit ([ppetit@ulb.ac.be](mailto:ppetit@ulb.ac.be)).**

*Civilisations* est une revue d'anthropologie à comité de lecture publiée par l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Diffusée sans discontinuité depuis 1951, la revue publie, en français et en anglais, des articles relevant des différents champs de l'anthropologie, sans exclusive régionale ou temporelle. Relancée depuis 2002 avec un nouveau comité éditorial et un nouveau sous-titre (*Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*), la revue encourage désormais particulièrement la publication d'articles où les approches de l'anthropologie s'articulent à celles d'autres sciences sociales, révélant ainsi les processus de construction des sociétés.

Pour plus de détails, voir <http://civilisations.revues.org>